

Avis

## NOUVELLE TARIFICATION DU SERVICE DE TRANSPORT URBAIN+

**Saint-Hyacinthe, le 15 décembre 2017** – La nouvelle tarification des passages d'autobus du transport urbain local de la Ville de Saint-Hyacinthe sera appliquée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le passage simple demeure à 3,25 \$.

	<b>Tarif réduit</b> (étudiants et 65 ans et plus)	<b>Tarif adulte</b>	<b>Mode de paiement</b>
<b>Passage simple</b>	3,25 \$	3,25 \$	Billet unitaire papier ou argent comptant à bord avec monnaie exacte
<b>Dix passages</b>	14,75 \$	24 \$	Carte OPUS
<b>Abonnement mensuel</b>	38,75 \$	60,50 \$	Carte OPUS
<b>Enfants de moins de 11 ans*</b>	gratuit		

\* Pour les enfants de moins de 11 ans accompagnés d'un adulte détenteur d'un titre de transport valide (maximum de 3 enfants par adulte).

Nous vous rappelons que le forfait de 10 passages et l'abonnement mensuel sont offerts uniquement sur la carte OPUS. Le billet unitaire reste sur un format papier.

### Points de vente :

- À bord des autobus (billet unitaire seulement, prévoir la monnaie exacte)
- Tabagie Mondor (554, avenue Mondor)
- Kiosque d'information des Galeries St-Hyacinthe (3200, boulevard Laframboise)
- Coopérative étudiante du Cégep de Saint-Hyacinthe (3000, avenue Boullé)

Pour plus d'information, contactez le 450 778.8300 ou visitez-le :

[www.ville.st-hyacinthe.qc.ca](http://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca), section Services aux citoyens/Transport en commun.

